
ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du jeudi 7 décembre 2017, à 20h15
en la salle bourgeoisiale de l'Hôtel de Ville de Romont

Présidence

M. Dominique BUTTY, Syndic

Présents-es

Pour la Commune de Romont

M. Jean-Denis CORNU,
Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances

M. Pascal DELABAYS,
Conseiller communal, en remplacement de M. Didier DEMIERRE, Directeur du dicastère
domaines/bâtiments/forêts

Pour la Bourgeoisie

16 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont
sur 274 convoqués-es.

Excusés-es

Pour le Conseil communal

M. Didier DEMIERRE, Directeur du dicastère domaines/bâtiments/forêts

Pour la Bourgeoisie

Mmes/MM.

Erika DUDEK (Soeur Marie-Jeanne) - Javier LOPEZ - Lylam PITTET - Didier PITTET - Odile
PITTET - David PITTET - Michèle CLEMENT - Michel BUCHMANN - Josiane BUCHMANN -
Nicolas GRAND - Najet KHOUADJA - Raouf KHOUADJA - Micael RODRIGUES - Fatma
ALKAN - Marie-Rose DIKOMO - Laure MUSSILIER - Jean-Yves SALOMONE - Rita ZEQUIRI -
Hilda DONOSO CAUCOTO - Eduardo DONOSO CAUCOTO - Teresa CERU - Giancarlo
CERU - Jose SANMARTIN - Antonia SANMARTIN - Jacinta DE JESUS FERRONHA
PASSEIRA - Laoura TCHALOVSKI - Anie TCHALOVSKI - Stéphane TCHALOVSKI - Elisabeth
TCHALOVSKI - Yves JAQUET - Denis GLANNAZ - Liliane CORNU

Rédacteur

M. Yves BARD, Secrétaire communal

Dactylo

Mme Hélène PITTET, Collaboratrice administrative

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance

S.2017.12.07 ASSBOU En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Dominique BUTTY, Syndic, salue les Bourgeoises et Bourgeois de notre Ville et déclare cette Assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille officielle du 24 novembre 2017, convocation personnelle datée du 10 novembre 2017 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme un scrutateur en la personne de M. Dominique AYER qui indique la présence de 16 personnes pour cette Assemblée bourgeoisiale, sur 274 Bourgeoises et Bourgeois convoqués.

L'ordre du jour de cette Assemblée est le suivant :

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 avril 2017.
3. Budgets 2018.
 - 3.1 Présentation des budgets.
 - 3.2 Demandes de crédits pour le bâtiment de l'Ancien Couvent des Capucins de
 - 3.2.1 CHF 50'000.00 pour la réfection des places extérieures (goudron).
 - 3.2.2 CHF 20'000.00 pour l'installation d'une borne automatique.
4. Divers.

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation et l'ordre du jour, M. le Président les soumet au vote de l'Assemblée, qui les accepte à l'unanimité.

Examen des objets

1. Accueil

S.2017.12.07 ASSBOU M. le Président passe sans transition au point 2 de l'ordre du jour.

2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 27 avril 2017

S.2017.12.07 ASSBOU La lecture de ce procès-verbal n'étant pas demandée, **M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.**

3. Budgets 2018

S.2017.12.07 ASSBOU M. le Président propose le déroulement suivant pour le traitement des budgets :

M. Cornu, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, fournira des explications concernant les budgets 2018, avec examen de détail des divers chapitres des budgets et votes éventuels des objets contestés. Les deux demandes de crédits seront ensuite présentées et votées de manière individuelle puis viendra le vote final qui se déroulera en deux temps :

1. Le budget des investissements.
2. Le budget de fonctionnement.

Cette manière de faire est identique à celle pratiquée pour le vote des budgets communaux.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président soumet cette procédure d'examen des budgets au vote de l'Assemblée, qui l'accepte à l'unanimité.**

3.1. Présentation

M. Jean-Denis Cornu, Vice-Syndic, Directeur des finances, apporte quelques commentaires aux budgets 2018.

Budget des investissements

Le budget des investissements présente des dépenses pour un total de CHF 310'000.00.

Un montant de CHF 90'000.00 à dépenser sur trois ans est prévu pour consigner et publier l'histoire de la Bourgeoisie de Romont. Le contrat a été signé avec M. Florian Defferrard voici un mois, et le travail peut débuter pour une présentation du livre d'ici 2021.

Un montant de CHF 150'000.00 est inscrit pour terminer la réfection de la deuxième étape de l'Ancien Couvent des Capucins, qui a débuté en 2017. Le crédit initial voté en assemblée du budget en 2015 était de CHF 300'000.00 dont la moitié a déjà été dépensée.

Un complément de crédit de CHF 50'000.00 pour la réfection de l'Ancien Couvent des Capucins est demandé pour la réfection de la place extérieure. Une demande de crédit est inscrite à l'ordre du jour de cette séance, qui donnera les précisions sur cette demande.

Un montant de CHF 20'000.00 est planifié pour l'installation d'une borne électrique et fera l'objet d'une demande de crédit tout à l'heure avec les explications idoines.

Budget de fonctionnement

• Chapitre 020 Administration générale

Les charges administratives restent inchangées par rapport au budget 2017.

• Chapitre 032 Culture

Le montant de CHF 5'000.00 attribué à l'Association culturelle des Capucins est reconduit. Un montant de CHF 500.00 est prévu pour répondre à des demandes spontanées qui interviennent en cours d'année. Dans les recettes, un montant de CHF 100'00 est inscrit et correspond aux recettes liées à la vente des brochures dans l'Eglise des Capucins.

• Chapitre 09 Finances et Impôts

Les sous-chapitres 90 et 94 ne subissent aucune modification par rapport au budget 2017.

Sous le chiffre 95 Gérance de la fortune et des dettes, le montant des intérêts des dettes diminue à CHF 3'300.00 en relation avec le remboursement d'un emprunt. Subsiste un emprunt de CHF 200'000.00 à un taux de 1.65 % remboursable au 10.02.2022.

Une recette de CHF 600.00 représente les intérêts du prêt de nos liquidités auprès de la Commune de Romont.

La page suivante récapitule les différents chapitres du budget.

Les charges sont estimées à CHF 72'716.00. Les recettes sont prévues à hauteur de CHF 101'409.00. Le résultat laisse envisager un excédent de revenus de CHF 28'693.00.

M. François Chatton pose la question de savoir si la contribution payée à la Commune pour la gérance des biens de la Bourgeoisie sera diminuée, puisqu'il n'y a plus les domaines à gérer.

M. Cornu précise à ce sujet que la somme a déjà été abaissée de CHF 10'000.00 à CHF 8'000.00 il y a deux ans. Le travail reste le même car il faut gérer les parcelles et autres bâtiments.

3.2. Demandes de crédits pour le bâtiment de l'Ancien Couvent des Capucins

3.2.1. De CHF 50'000.00 pour la réfection des places extérieures (goudron)

M. Delabays s'exprime en ces termes :

"Suite à la mise à l'enquête de la deuxième étape concernant la démolition et reconstruction des garages situés dans la cour intérieure du Couvent des Capucins, la Commission de bâtisse des Capucins a fait le point de la situation en rapport avec le crédit voté de CHF 300'000.00 pour la rénovation de l'ancienne chapelle mortuaire et nouvellement nommée "Foyer des artistes".

En effet, la Bourgeoisie de Romont est le bailleur de la Crèche Casse-Noisettes ainsi que des places de parc louées à l'année.

La réfection du "Foyer des artistes" arrivant enfin à son terme (M. Demierre a d'ores et déjà promis que la prochaine assemblée bourgeoise aurait lieu dans les murs des Capucins...), le montant final s'élève à env. CHF 180'000.00 en tenant compte de quelques aménagements dans la chapelle même, notamment au niveau de l'électricité.

Compte tenu des offres reçues pour la démolition, reconstruction des garages et aménagements extérieurs, un montant de CHF 170'000.00 a été devisé avec une remise en état complète de la place desservant les nombreux accès de la Crèche.

De ce fait, le Comité de la Bourgeoisie propose à l'Assemblée d'accepter cette demande de crédit de CHF 50'000.00, afin d'effectuer ces futurs travaux de construction et de remise en état de cet endroit paisible et très apprécié de nos jeunes têtes blondes et des responsables de la Crèche."

Cette demande de crédit ne suscitant ni question ni remarque, **M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée, qui l'accepte à l'unanimité.**

3.2.2. De CHF 20'000.00 pour l'installation d'une borne automatique

M. Delabays présente la situation comme suit :

"Afin de clôturer la longue mais très belle rénovation de la Chapelle des Capucins débutée le 10 octobre 2014, le Comité ici présent vous propose de valider un deuxième crédit de CHF 20'000.00 pour l'installation d'une borne automatique, ceci à l'entrée du passage menant aux places de parc louées par la Bourgeoisie.

En effet, il arrive fréquemment que des véhicules inconnus utilisent les places privées et même obstruent l'accès ou la sortie des places de nos locataires. Le triangle métallique à clé est plus souvent abaissé, voire même gelé-collé au sol durant les périodes de grand froid et le système de borne qui sera installé, notamment comme à l'école primaire, a séduit les membres de la Commission de bâtisse.

C'est pourquoi nous vous recommandons d'accepter le crédit de CHF 20'000.00 pour l'installation d'une borne automatique afin de permettre à nos locataires d'accéder sans encombre à leurs places réservées."

Cette demande de crédit ne suscitant ni question ni remarque, **M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée, qui l'accepte à l'unanimité.**

BUDGETS 2018 - VOTE FINAL

Ces budgets ne soulevant ni question ne remarque, **M. le Président soumet au vote de l'Assemblée d'abord le budget des investissements puis le budget de fonctionnement, tous deux approuvés à l'unanimité.**

4. Divers

S.2017.12.07 ASSBOU M. le Président donne lecture des noms des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse, respectivement la Bourgeoisie de Romont durant l'année en cours, à savoir :

- Mme Milica Andric.
- Mme Erika Dudek (Soeur Marie-Jeanne).
- Mme Katia Leclerc.
- Mme Iolanda Monteiro Garcia.
- M. Evan Garcia De Oliveira.
- M. Almir Alberto Moreno Costa.
- M. Patric Pinto Reves.
- M. Micael Rodrigues.
- M. Marco Stefanovic.
- Mme Murielle Uzé.

Conclusion

Conclusion

S.2017.12.07 ASSBOU La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt cette Assemblée bourgeoisiale en invitant toutes et tous à partager le verre de l'amitié au Café Suisse. Il souhaite à toutes et tous une belle année 2018.

Signature

Signature

S.2017.12.07 ASSBOU Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Président

Dominique BUTTY



Le Secrétaire communal

Yves BARD



Distribution

Distribution

S.2017.12.07 ASSBOU

- Conseil communal
- Chefs de service
- Membres de la Commission bourgeoisiale